



CONSEIL NATIONAL DE LA TRANSITION

Responsabilité – Intégrité – Impartialité



Communiqué N° 011/2024/PCNT Portant Convocation à une Plénière

Le Président du Conseil National de la Transition (CNT) convie l'ensemble des Honorables Conseillers nationaux à une plénière, ce vendredi 24 mai 2024, à 10 heures à l'hémicycle du Palais du Peuple.

L'ordre du jour de cette plénière porte sur l'examen et l'adoption des textes ci-après :

- deux accords de financements relatifs au Programme de Sécurité Sanitaire en Afrique occidentale et centrale, utilisant l'approche programmatique à phases multiples entre la République de Guinée, la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement et l'Association Internationale de Développement (IDA), signés le 31 janvier 2024.
- la Convention cadre de crédits signée entre la République de Guinée et BPI – France S.A dans le cadre de la construction de quatre (4) Hôpitaux Evolutifs, Modulaires, Industrialisés et Durables en Guinée, signé le 7 avril 2023.

Sont invités à prendre part à la présente plénière :

- Les Membres du Comité National du Rassemblement pour le Développement (CNRD) ;
- Le Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
- Les Présidents des Institutions Républicaines ;
- Le Conseiller du Président de la République, chargé des Relations avec les Institutions Républicaines ;
- Le Ministre de l'Economie et des Finances ;
- Le Ministre de la Santé et de l'Hygiène Publique ;
- Le Ministre de la Sécurité et de la Protection Civile ;
- Le Ministre de l'Agriculture et de l'Elevage ;
- La Ministre de l'Environnement et du Développement Durable ;
- La Ministre de la Pêche et de l'Economie Maritime ;
- La Ministre de l'Enseignement Technique, de la Formation Professionnelle et de l'Emploi ;
- Le Ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation ;
- Madame la Gouverneure de la ville de Conakry ;
- Les Présidents des Délégations Spéciales des communes de Conakry ;
- L'Administrateur Général de l'Administration et Contrôle des Grands Projets ;
- Le Directeur Général de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics ;
- Le Secrétaire Exécutif de l'Agence Nationale de Lutte Contre la Corruption et de la Promotion de la Bonne Gouvernance ;
- Le Représentant du Conseil National des Jeunes de Guinée ;
- Les Représentants des Coalitions des Partis politiques ;
- Les Représentants des Centrales syndicales ;
- Les Anciens membres du CTRN et du CNT de 2010 ;
- Les Représentants des Organisations de la Société civile ;
- Les Représentants des Organisations de la Presse publique et privée.

Compte tenu de l'importance de l'ordre du jour, la présence de tous les Honorables Conseillers nationaux est exigée.

Conakry, le 23 mai 2024

P. Le Bureau

Le Président du Conseil National de la Transition



Dr Dansa KOUROUMA

Guinée